



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le

25 MAI 2022

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver sous ce pli, conformément à l'article R. 214-37 du code de l'environnement, un exemplaire du dossier de déclaration déposé le 31 mars 2022 par la Société NEXANS ainsi que copie de l'accord de Monsieur le Préfet, concernant l'opération suivante : **réalisation d'un réseau piézométrique de surveillance – friche du Preuzy sur la commune de Jeumont.**

L'Unité Police de l'Eau, en charge de l'instruction de ce dossier, enregistré sous le n° 59-2022-00078 se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (mail : ddtm-pe@nord.gouv.fr).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

La Responsable du Service
Eau Nature et Territoires,

Hélène SOLVES

Monsieur le Président
de la CLE DU SAGE SAMBRE
Syndicat Mixte du Parc Naturel Régional de l'Avesnois
Maison du Parc – Grange Dîmière
4, cour l'Abbaye – BP 11203

59550 MAROILLES

Réf. : **454/PE**

Adresse : 62 Boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cedex
Tél. : 03 28 03 83 00

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr

Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/